

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-276 du 25 Septembre 1995

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESOU,
Ministre de l'Energie, des Mines et de
l'Hydraulique de l'intérim de Monsieur
Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé
de la Coordination de l'Action Gouver-
nementale et de la Défense Nationale
pour compter du 20 Septembre 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 1^{er} Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T :

Article 1^{er}.- Pour compter du 20 Septembre 1995, Monsieur Aurélien HOUESOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur Désiré VIEYRA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Septembre 1995

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégalation, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernemen-
tale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 ME-DN 4 MIP-E-ME 6 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-